



OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL
SAHARA AND SAHEL OBSERVATORY

DIVISION SIG ET TELEDETECTION (DST)

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN INFORMATICIEN

[AC/OSS/Division SIG&Téledétection_Informaticien/260124-4]

Janvier 2024

1. CONTEXTE

L'**Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)**¹ est une organisation à caractère international et à vocation africaine, créée en 1992, et établie à Tunis (Tunisie) depuis 2000. Il constitue un instrument scientifique et technique, ayant principalement pour mission, d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Cette mission s'appuie sur la transmission des connaissances, le renforcement des capacités et la sensibilisation de toutes les parties prenantes.

Dans sa nouvelle stratégie décennale (2021-2030), l'OSS ambitionne de promouvoir une meilleure utilisation des produits dérivés de l'Observation de la Terre en appui au suivi de l'état des ressources naturelles à l'échelle de l'Afrique et des changements qui les affectent. Pour parvenir cette fin, il lui est primordial de renforcer son rôle et ses actions dans la production des **informations/données pertinentes à partir de données de l'Observation de la Terre** d'une part, et d'autre part, dans la **dissémination des ces informations et données** en temps opportun à travers des **plateformes et des applications géospatiales innovantes et conviviaux**. Ces ressources doivent être fiables, afin de mieux éclairer les divers utilisateurs dans la prise de décisions dans leurs domaines d'interventions respectifs, notamment la surveillance environnementale, le suivi-évaluation des actions de gestion durable des terres, l'alerte précoces aux divers phénomènes (dégradation des terres, feux de brousse, sécheresse, etc.), l'agriculture et la sécurité alimentaires, etc.

Pour mener à bien ces activités, la Division SIG et Télédétection (DST) de l'OSS sollicite les services d'un/d'une informaticien/informaticienne qui l'appuiera dans la production des ressources thématiques et dans l'administration des plateformes et des applications mises en place.

Les présents termes de références sont élaborés en vue du recrutement de cet informaticien, spécialisé dans le domaine géospatial.

2. TACHES DE L'INFORMATICIEN

Sous la responsabilité du responsable de la Division SIG et Télédétection de l'OSS, l'informaticien aura pour mission principale d'apporter un appui technique à la mise en œuvre des activités de la Division. Il(elle) s'acquittera en particulier de la réalisation des activités suivantes :

L'informaticien, dès son arrivée, apportera sa contribution aux activités qui sont actuellement en cours au niveau de la DST. Il (elle) participera ainsi à la mise en œuvre des chantiers suivants :

- L'élaboration des cartes d'occupation du sol multi-dates à l'échelle de l'Afrique ;
- Le suivi du développement de la plateforme continentale de suivi de la dégradation des terres ;
- Le suivi du développement de l'application mobile pour le pilotage de l'irrigation ;
- Le montage de propositions de projets ;
- Le rapportage de l'indicateur ODD 15.3.1 en appui à divers pays africains.

Le rôle principal de l'informaticien sera d'apporter un appui d'ordre technique pour le suivi, la maintenance et l'administration des diverses plateformes et applications déjà développées ou en cours de développement et/ou gérées par la Division SIG et Télédétection.

¹ Voir détail sur le site web de l'OSS : <http://www.oss-online.org>

De façon spécifique, il/elle contribuera aux tâches suivantes :

- Maîtriser et assurer l'utilisation des outils déjà fonctionnels, mis en place par la DST dans le cadre de ses activités, à savoir : MISBAR, MISLAND North-Africa, la plateforme de dissémination, la plateforme du JIN, etc. (les liens d'accès à ces outils sont disponibles en annexe) ;
- Faire le suivi des travaux de mise en place des outils en cours de développement, dont la plateforme MISLAND-Africa, l'application mobile dédiée au pilotage de l'irrigation, la plateforme de la eStation, etc. ;
- Contribuer aux travaux de customisation et de désagrégation des outils développés par pays.
- Assurer la maintenance et l'administration des divers outils ci-dessus évoqués mis en ligne par la Division, ainsi que des outils qui seront mis en place ;
- Assurer le traitement des données satellitaires via Google Earth Engine et le développement des services web ;
- Contribuer aux activités de renforcement de capacité (Préparation des modules de formation et des manuels d'utilisation, conduite de sessions de formation, etc.).

3. AUTRES ACTIVITES DE LA DIVISION SIG ET TELEDETECTION

L'informaticien sera essentiellement impliqué dans l'exécution et l'appui des activités de la Division SIG et Télédétection, avec l'éventualité d'être soit sollicité dans d'autres Divisions et Départements de l'OSS. Il/elle appuiera ainsi les équipes de l'OSS afin de contribuer à renforcer la synergie d'ensemble et l'esprit de travail cohésif qui prévaut à l'OSS.

4. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES

4.1. Niveau académique

S'agissant de leurs niveaux académiques, l'informaticien doit être titulaires d'un diplôme d'études supérieures équivalent au **Bac+5 en informatique** avec une expérience d'un (1) an au moins, dans activités ou projets qui valorisent les potentialités de la télédétection, des outils et applications géospatiales dans le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles, etc.

4.2. Compétences

L'informaticien doit disposer des compétences suivantes :

- La maîtrise de développement de chaînes de traitement des données d'Observation de la Terre sur les deux environnements Cloud et Desktop pour la production de la connaissance thématique, notamment la cartographie d'occupation du sol.
- La maîtrise des technologies émergentes (*Cloud Computing, Machine Learning, etc.*) et leurs applications dans le domaine géospatial.
- La maîtrise de l'environnement de développement de plateformes ou d'applications géospatiales, d'interfaces de visualisation de données à référence spatiale ;
- La maîtrise des langages de programmation avec un focus sur le géospatial (Python, Javascript, etc.) et des outils d'infographie et de web design.

4.3. Qualités professionnelles

Le/La candidat (e) devra remplir les conditions suivantes :

- Être disposé(e) à travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes dans la zone d'action de l'OSS ;
- Être disposé(e) à travailler en équipe ; sous pression, en étant empreint de l'esprit d'équipe ;
- Avoir le sens de l'organisation avec une planification orientée sur les résultats ;
- Détenir d'excellentes aptitudes pour la communication écrite et orale, ainsi qu'en matière de présentation ;
- Avoir une excellente maîtrise de la langue anglaise et française.

5. REMUNERATION

La rémunération mensuelle nette sera de 1800 Dinars tunisiens. L'OSS prend en charge les cotisations de l'intéressé(e) aux assurances de l'OSS. Ces assurances couvrent les risques groupe maladie, invalidité, décès, ainsi que l'assurance individuelle contre les accidents corporels et l'assurance voyage.

6. CONTRAT ET LIEU DE TRAVAIL

L'informaticien retenu aura un contrat d'une année renouvelable, d'un commun accord entre les deux parties. Le lieu de travail est à l'OSS (Tunis, Tunisie). Il (elle) est attendu qu'il prenne service le 15 février 2023. Il/elle sera engagé à plein temps dans les locaux de l'OSS selon les horaires de travail en vigueur.

7. CONTENU DU DOSSIER

Le/La candidat (e) est invité(e) à soumettre un dossier comprenant :

Curriculum Vitae détaillé et signé. Prière de télécharger un exemplaire via ce lien : [\[Modèle CV OSS\]](#) ;

- Lettre de motivation en Anglais et en Français ;
- Copies des diplômes obtenus.
- Le/La candidat (e) peut joindre à son dossier toute pièce jugée intéressante, telles que les attestations de stage et/ou de travail.

8. MODALITE DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les dossiers doivent parvenir par courriel à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn. Les dossiers envoyés par voie électronique doivent contenir en objet la mention : « **Appel à candidatures : Recrutement d'un informaticien [AC/OSS/Division SIG&Téledétection_Informaticien/260124-4]** ».

Date limite de réception des dossiers : **le 11 février 2024 à 23h59 (Heure de Tunis)**.

Les candidatures féminines sont encouragées.

9. EVALUATION DES DOSSIERS

Les dossiers complets et reçus dans les délais, sont évalués dans un premier stade au niveau technique sur la base des dossiers présentés.

Les candidats.es ayant obtenu une note technique sur dossier d'au moins 70/100 points, sont convié.e.s en temps utile, à des entretiens oraux.

L'évaluation qui résulte des entretiens oraux est à pondérer avec les notes techniques des dossiers pour déterminer les notes finales.

$$Nf = (Nt + No)/2$$

avec

Nf : Note finale

Nt : Note technique des dossiers

No : Note de l'entretien oral

10. BAREME DE NOTATION DES DOSSIERS

Diplômes (Qualification dans les domaines exigés)	15 points
Expériences et références professionnelles (NB : Seules les expériences prouvées par une attestation seront considérées)	
• Ancienneté	15 points
• Références professionnelles techniques pertinentes	45 points
Langues maîtrisées	10 points
Degré de motivation	10 points
Organisation et présentation du dossier	05 points
Total Général	100 points